

vos coups jusqu'à ce que j'en sois accablé, car je ne demande rien autre chose que des blessures. Si, au contraire, loin de me frapper vous me comblez de faveurs, je n'en persévérai pas moins ; je recevrai vos faveurs, et par ces faveurs mon cœur se sentira blessé d'amour. Si enfin vous ne m'adressez aucune parole, alors ce même cœur sera percé par la tristesse et l'amertume, et ainsi je ne me retirerai point sans douleur.

(*Oeuvres spirituelles de S. Bonaventure.*)



## DISCOURS D'INTRODUCTION AU CONGRES DES TERTIAIRES FRANCISCAINS, Tenu à Novare

Les 24, 25, 26, 27 septembre 1894

PRONONCÉ PAR LE Rme P. Louis de Parme  
MINISTRE GÉNÉRAL DE TOUT L'ORDRE DES FRÈRES-MINEURS

---

**C**'EST avec une vraie consolation que je salue ici, réunie au nom de saint François, une part choisie de cette grande famille franciscaine qui, après une vie de sept siècles, est toujours féconde parce qu'elle a une mission à accomplir, un idéal élevé à atteindre et à faire connaître. Il y a douze ans, tandis que le monde entier, dans une admirable unité de sentiments, préparait des fêtes somptueuses et de nombreux hommages à la mémoire de notre Père commun, la plus haute autorité de la terre, indiquait dans une merveilleuse encyclique le *Tiers-Ordre franciscain* comme un espoir pour le soulagement de ces maux terribles qui menacent aujourd'hui notre société. Vraiment, la puissante voix du Vicaire de Jésus-Christ produisit un effet merveilleux : une multitude de personnes de tous les degrés de la hiérarchie sociale, civils et ecclésiastiques, du plus humble au plus élevé, donnèrent leurs noms à la Sainte Milice du Tiers-Ordre de saint François. Moi-même, alors à Parme, proposé au ministère des âmes et Commissaire du Tiers-Ordre, je fus non seulement témoin, mais je coopérai, selon mes pauvres forces, à en accroître le nombre. Déjà les associés étaient nombreux